



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

**Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire
10h30 – Séance publique du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : La Doyenne de l'Assemblée, Madame Nicole PRADELLI

0-01. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Élection du Maire.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Administration Générale

0-02. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Détermination du nombre de poste d'adjoints au Maire.

0-03. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Élection des adjoints au Maire.

0-04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Charte de l'élu local.

0-05. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Ressources Humaines

I-01. RESSOURCES HUMAINES – Création d'un emploi contractuel de collaborateur de cabinet.

I-02. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de carrière.

I-03. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et non complet – Évolution de service.

Biot, le 16 mars 2026
Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT
Conseiller Départemental des Alpes-Maritimes
Vice-président de la CASA

